

Tribunes d'expression libre – Mars 2021

Majorité municipale : groupe “Réussir ensemble Chilly-Mazarin”

Les Chiroquois ont droit à un service public de qualité

Le conseil municipal a débattu le 8 février des orientations du budget 2021. Les inquiétudes sur l'évolution des ressources sont fortes : dotations, effets de la crise, suppression de la taxe d'habitation...

De plus, nous constatons en ce début de mandat que la situation municipale est très dégradée : prescriptions des commissions de sécurité non exécutées, obligations légales envers les agents en matière d'hygiène et de sécurité ou de formation professionnelle non respectées, éclairage public non conforme, accessibilité des équipements publics inachevée... Il convient donc de lancer un programme de remise à niveau.

En période de crise, la solidarité est une exigence. Le service public communal a montré de grandes capacités d'innovation durant la pandémie. Mais un service public de qualité a un coût : il faut combler les vacances d'emplois essentiels.

Ainsi le renforcement de la tranquillité et de la sécurité s'appuiera d'abord sur des personnes : des policiers recrutés, un coordonnateur Sécurité-prévention et trois médiateurs pour le nouveau service Prévention-médiation.

Les actions municipales passent aussi par d'autres dépenses : investissements, équipements, prestations de service. Mais tout cela n'est efficace que grâce aux femmes et aux hommes qui portent les projets municipaux et font vivre au quotidien

des services de qualité pour les habitants.

Contact : reussirensemblechillymazarin@gmail.com

Opposition municipale : groupe "L'avenir de Chilly"

La municipalité, nous « bâillonnerait-elle » ?

C'est ce que laisse sous-entendre la convocation reçue par notre Présidente devant le tribunal correctionnel, pour avoir dénoncé l'augmentation des indemnités de la majorité dans l'édition du magazine de la ville du mois de novembre 2020.

Les faits

Le 2 juillet 2020, la majorité tirait avantage des dispositions législatives pour augmenter les indemnités des élus majoritaires pour les six prochaines années. Si nous n'en contestons pas la légalité, nous affirmons en revanche qu'il n'était pas nécessaire de s'augmenter dès le premier Conseil Municipal de 375 840€ de plus que sous l'ancienne mandature et qu'il aurait été sans doute plus vertueux de consacrer cette enveloppe pour indemniser les associations et les commerçants, victimes de la crise.

Aujourd'hui, l'opposition ne peut plus s'exprimer sous peine d'être poursuivie en diffamation, alors que les faits sont avérés et à la disposition de tous. Cependant, nous continuerons à exercer notre mission, et ne nous laisserons pas bâillonner par ces intimidations visant à réduire au silence près de 45% des électeurs. Aussi, comme il faut savoir louer et blâmer à propos, nous conseillons à Madame la Maire, aujourd'hui en campagne électorale, de payer elle-même les honoraires de son avocat au lieu d'infliger cette « double peine » aux contribuables Chiroquois.

Contact : lavenirdechillymazarin@gmail.com

Contact

Cabinet de la Maire

Hôtel de ville

Place du 8-mai 1945

Tél : [01 69 10 37 00](tel:0169103700)

[Formulaire de contact](#)